

TOURNOI DE POKER EN LIGNE
« DOMINOS POKER TOUR 2 – EDITION WINAMAX »

Article 1 : Présentation de la société organisatrice

La société DOMINOS PIZZA FRANCE, SAS au capital de 4 611 584 € dont le siège social est 19 avenue Roger Hennequin, ZA Trappes-Elancourt 78190 Trappes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro B421 415 803, et représentée par M. Andrew Rennie en sa qualité de Président.

Article 2 : Principe et durée

Article 2 – 1 : Principe

Ce jeu dénommé «DOMINOS POKER TOUR 2» est un tournoi de poker exclusivement en ligne.

Il s'agit d'un jeu gratuit sans obligation d'achat et sans mise d'argent réelle.

Le principe du tournoi est le suivant :

- Le tournoi aura lieu tous les soirs à 20h pendant 20 jours.
- Il durera 4 heures chaque soir.
- Les inscriptions seront possibles dans les 8 heures avant le début du tournoi, de 12h à 20h.
- 5 personnes au maximum seront qualifiées chaque soir.
- 3 000 participants maximum par soir.
- 100 joueurs disputeront la finale à Paris.

Une campagne de communication composée de bannières web, des prospectus ainsi que des annonces radio présenteront ce jeu et inviteront les personnes à y participer.

Le jeu est accessible via l'URL suivante : www.dominospokertour.com

Article 2 – 2 : Durée

Ce Jeu aura lieu du mardi 5 janvier 2010 au dimanche 24 janvier 2010, dernier jour de qualification en ligne.

La finale sur Paris aura lieu le samedi 20 février 2010 à 14 heures.

Article 3 : Modalités de participation

La participation à ce jeu est gratuite, sans obligation d'achat et sans mise d'argent réelle.

Le jeu est ouvert à toutes les personnes de 18 ans ou plus (le gagnant de la finale devra avoir plus de 21 ans à compter de la date de réservation du voyage), habitant en France métropolitaine à l'exclusion de la société organisatrice et plus généralement de toutes les personnes participant de près ou de loin à l'organisation de cette opération.

Les organisateurs se réservent le droit de faire procéder à toute vérification en ce qui concerne l'identité, l'adresse et la qualité des participants.

Pour y participer il suffira de se rendre sur le site www.dominospokertour.com puis de :

1 - s'inscrire en cliquant sur la rubrique « Inscrivez-vous et Jouez » et compléter le formulaire d'inscription avec les informations obligatoires suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse, code postal, ville, téléphone, email, pseudonyme et mot de passe.

Tout participant devra impérativement saisir les zones obligatoires du formulaire d'inscription afin de valider sa participation. Tout formulaire incomplet ou mal renseigné sera considéré comme nul. Ne seront pas prises en considération les participations sans adresse e-mail valide ou reçue après la date limite de participation (la date et l'heure de réception de l'inscription sur le site faisant foi). De même, toutes informations inexactes ou mensongères entraînent la disqualification du participant.

2 - suivre les indications d'inscriptions définies selon les 2 cas ci-dessous :

A – le participant dispose d'un compte joueur WINAMAX :

Le joueur se rend sur le site www.dominospokertour.com et clique sur la rubrique « Inscrivez-vous et Jouez ». Il est redirigé sur une page sur laquelle il est invité à s'identifier avec son nom d'utilisateur et mot de passe Winamax.

Une fois connecté, une nouvelle page s'ouvre et explique le déroulement du tournoi. Le joueur doit ensuite lire et accepter le règlement puis cliquer sur le bouton « Recevoir mes 3 tickets ». Il recevra ensuite automatiquement sur son lobby ces 3 tickets pour participer.

B – le participant ne dispose pas d'un compte joueur WINAMAX :

Le joueur se rend sur le site www.dominospokertour.com et clique sur la rubrique « Inscrivez-vous et Jouez ». Il est redirigé sur une page sur laquelle il est invité à remplir le formulaire d'inscription (voir article 3,1). A la fin de son inscription, le joueur reçoit par email un lien pour activer son compte qu'il doit valider obligatoirement s'il veut que sa candidature soit confirmée. Il recevra alors ensuite ces 3 tickets pour le tournoi par email dans lequel sera expliqué comment se connecter à la plateforme de jeu et comment trouver les tournois.

Pour jouer chaque soir de jeu il suffira de se rendre sur le site www.dominospokertour.com puis cliquer sur la rubrique « Inscrivez-vous et Jouez ». Une fois sur la page, il suffira d'inscrire son « Pseudo » et « Mot de passe » dans les deux champs présent en haut de page, puis de cliquer sur le bouton rouge « Connexion ».

Un tutoriel, permettant d'accompagner l'internaute lors des étapes de participation jusqu'à la table de jeu sera consultable sur le site www.dominospokertour.com à l'adresse suivante : <http://www.dominospokertour.com/index.php/tutoriel>

La plateforme de jeu est accessible à tous les ordinateurs PC & Mac fonctionnant sous windows 2000/XP/VISTA/MAC OS et sur tous les navigateurs compatibles avec la dernière version de Java (ex: Internet explorer, Firefox, Safari, Google Chrome, etc).

Dates limites des inscriptions sur le site Internet pour participer au tournoi : du mardi 5 janvier 2010 au dimanche 24 janvier 2010 à 20h00 (vingt heures).

Chaque participant inscrit disposera de 3 tickets de participation à utiliser avant la fin du tournoi, le dimanche 24 janvier 2010.

Une seule qualification à la finale sera enregistrée par joueur. En effet, si un participant venait à se qualifier plusieurs fois, seule la première qualification à la finale sera rendu effective et sera validée. Le cas échéant, le ou les joueurs apparaissant à la suite du classement seront automatiquement sélectionnés et enregistrés comme finaliste à la place du ou des doublons puis contactés par email par la société organisatrice.

Chaque soir de qualification, le joueur qui terminera premier du classement se verra remettre par voie postale une récompense détaillée en article 5.

Chaque qualifié sera ensuite informé par email des conditions de participation à la finale qui se déroulera à Paris le samedi 20 février 2010 à 14 heures.

Chaque lendemain de tournoi, le nom des 5 qualifiés apparaîtra dans la rubrique « classement » du site www.dominospokertour.com.

Le gagnant du DOMINOS POKER TOUR sera ensuite contacté directement par l'équipe du tournoi.

Article 4 : Conditions de participation

Pourront participer au Jeu :

- les personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine. La participation de toute personne résidant dans les DOM-TOM ou hors France ne pourra être prise en compte.

Ne peuvent cependant pas participer au jeu les personnes ne répondant pas aux conditions susvisées ainsi que :

- les mandataires sociaux et employés de DOMINOS PIZZA (y compris leurs familles, conjoints et descendants) et de toute société qu'elle contrôle, qui la contrôle ou sous contrôle commun avec elle,
- les personnes ayant collaborées à l'organisation du jeu,

Article 5 : Lots à gagner

Pendant la phase de qualification :

Pour chaque joueur qualifié chaque soir de jeu :

- Un menu Domino's Pizza sur la base de 2 pizzas 4 pers. au choix + 1 cheesy bread + 2 Coca-Cola Zero 33cl à partir du 15 janvier 2010 jusqu'au 15 mars 2010 inclus, d'une valeur publique de 22,60 € TTC.

Ou

- Une dotation poker sur la base d'un jeu de cartes + jetons d'une valeur de 14,33 € TTC dans le cas ou le participant n'a pas de magasin Domino's dans un rayon de 10 km proche de l'adresse mentionner dans le formulaire d'inscription.

Pour le 1er de chaque soir de qualification au jeu :

- Un bon d'achat de 75 € TTC valable uniquement sur le site du partenaire : Pokeo.fr

Chaque joueur qualifié recevra une et une seule dotation « récompense ». Il ne pourra être réclamé une autre dotation si un participant venait à se qualifier plusieurs fois comme expliqué dans l'article 3.

Pendant la phase finale lors de la finale à Paris :

Pour le gagnant du tournoi :

- Un Prize Pool* pour deux personnes** d'une valeur approximative de 5500 dollars*** détaillé comme suit :

*Défini précisément avec la société organisatrice et le gagnant suite au tournoi et à prendre avant le 31 décembre 2010.

**Personnes majeures de plus de 21 ans à compter de la date de réservation du voyage.

***Selon les cours de la monnaie.

Composition du PRIZE POOL :

- Un vol aller/retour Paris – Las Vegas pour le gagnant et la personne de son choix.
- Un trajet aller/retour en limousine privée depuis l'aéroport jusqu'à l'hôtel pour le gagnant et la personne de son choix.
- L'accès à un Tournoi à 1000 dollars des World Series of Poker (pour le gagnant uniquement) selon les possibilités présentées par l'organisateur. Si le joueur ne peut se libérer pour le tournoi en question, il fera un autre tournoi de même valeur. Le joueur devra être âgé de plus de 21 ans pour jouer au poker à Vegas.
- L'Hébergement au Flamingo Hotel (hôtel mythique de Vegas) pour 7 nuits, pour le gagnant et la personne de son choix.
- Un vol Touristique incluant le transport depuis l'hôtel pour le gagnant et la personne de son choix selon les possibilités présentées par l'organisateur (exemple de vol : Lake Mead (lac), Hoover Dam (barrage), Colorado River (rivière) et Grand Canyon West Rim (rive ouest du Grand Canyon).
- Une invitation pour le spectacle de Steve Wyrick Real Magic pour le gagnant et la personne de son choix.
- Un diner au Hard Rock Café pour le gagnant et la personne de son choix.
- Les repas du petit déjeuner, déjeuner et dîner ne sont pas compris dans le PRIZE POOL.

Pour les finalistes, du 2^e au 6^e :

- Un vol A/R vol direct Las Vegas/Paris* offert par Go Voyages pour une personne d'une valeur approximative de 800 € TTC**.

*Défini précisément avec la société organisatrice et le gagnant suite au tournoi et à prendre avant le 31 décembre 2010.

**Selon les cours de la monnaie.

Chaque finaliste repartira également à la fin du tournoi avec sa dotation définie comme suit :

1er :

1 paquet de cartes

1 tapis de souris

1 porte clef

1 valise en cuir 500 jetons
1 paire de lunettes aviateur

2nd :

1 paquet de cartes
1 tapis de souris
1 porte clef
1 valise en aluminium 500 jetons
1 paire de lunettes aviateur

3ème :

1 paquet de cartes
1 tapis de souris
1 porte clef
1 tapis de jeu luxe
1 paire de lunettes aviateur

4 au 10ème :

1 paquet de cartes
1 tapis de souris
1 porte clef
1 paire de lunettes aviateur

11 au 20ème :

1 paquet de cartes
1 tapis de souris
1 porte clef
1 portefeuille

21 au 100ème :

1 paquet de cartes
1 tapis de souris
1 porte clef

Valeur de chacune des dotations finalistes :

1 paquet de cartes = 5 € TTC.
1 tapis de souris = 6 € TTC.
1 porte clef = 3 € TTC.
1 valise en cuir 500 jetons = 147 € TTC.
1 paire de lunettes aviateur = 28 € TTC.
1 valise en aluminium 500 jetons = 72 € TTC.
1 tapis de jeu luxe = 38 € TTC.
1 portefeuille = 11 € TTC.

Toute taxe, commission et surtaxe affectant le prix ainsi que toute autre dépense non explicitement incluse dans la description du prix listé ci-dessus relèvent de la seule responsabilité du gagnant. Aucun échange, remboursement ou transfert de prix n'est permis, la société organisatrice se réservant toutefois le droit discrétionnaire de remplacer tout prix non disponible par un autre prix de valeur au moins égale à celle du prix original.

Article 6 : Modalités d'attribution des lots

Chaque lot sera expédié aux gagnants dans un délai maximum de 6 semaines à compter de l'annonce des résultats finaux sur le site www.dominospokertour.com, à l'adresse postale indiquée par le gagnant lors de son inscription.

Dans le cas où l'adresse serait erronée, ou dans le cas où le lot serait retourné, il n'appartient pas à Domino's Pizza France de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible qui ne recevra pas son lot ou aucun dédommagement ou indemnité. Le lot sera conservé par Domino's Pizza et perdu pour le gagnant sans qu'il puisse être réclamé à quelque titre que ce soit.

Le gagnant ne pourra obtenir en aucun cas l'échange du lot (contre un autre) sauf accord de Domino's Pizza, ni l'équivalent de celui-ci en numéraire ou toute autre contrepartie.

La Société Domino's Pizza France ne sera en aucun cas tenue responsable du suivi et de l'entretien du lot, ni de leur éventuel défaut ou de leur mauvaise utilisation, ni de tout événement indépendant de son autorité, dès lors qu'il aura été cédé au gagnant après attribution par tirage au sort.

Article 7 : Modifications éventuelles

L'organisateur se réserve le droit, notamment en cas de force majeure ou de toute autre cause étrangère à sa volonté, d'écourter, modifier, différer, prolonger, interrompre ou cesser définitivement le présent jeu sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Dans ces diverses hypothèses, une information sera communiquée par tout moyen au choix de l'organisateur. De même il pourra être nécessaire de modifier tout ou partie du présent règlement.

En cas de problèmes techniques l'organisateur du tournoi s'engage à reprogrammer les tournois à une date définie par les deux parties.

Article 8 : Responsabilités

Les gagnants autorisent par avance la Société organisatrice à utiliser et reproduire leurs noms et prénoms et image le cas échéant, sur tous supports publicitaires quels qu'ils soient et y compris la liste des gagnants ou lors de toutes opérations promotionnelles afférente à ce jeu, sans que cette publication puisse leur ouvrir droit à quelque indemnité ou rémunération de quelque nature que ce soit.

En acceptant de participer à cette opération, chaque participant décharge entièrement et sans condition la société organisatrice ainsi que ses agents, parents, associés, filiales, directeurs, responsables et employés, y compris l'ensemble de leurs agences publicitaires, commerciales et de sondages, de toute responsabilité ainsi que de tout préjudice, des pertes ou dommages pouvant survenir du fait de la participation à l'opération ou en relation avec celle-ci, y compris, et sans que cette liste soit limitative, en ce qui concerne la réception, l'échange, l'utilisation et le mauvais usage des produits gagnés.

Domino's Pizza ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à écourter, différer, prolonger, interrompre ou cesser définitivement le présent jeu, ou même modifier les conditions de participation et les modalités de fonctionnement du présent jeu.

Domino's Pizza dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement du jeu notamment dû à des actes de malveillances externes.

Domino's Pizza pourra annuler tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Article 9 : Respect du règlement et remboursement des frais de participation

La participation au Jeu «DOMINOS POKER TOUR» implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement déposé auprès de l'Etude de Maître Denis, Huissier de Justice à Paris, 119 avenue Gambetta, 75020 Paris.

Le règlement du jeu est disponible gratuitement sur simple demande en écrivant à :

Dominos Pizza France,
19 avenue Roger Hennequin,
ZA Trappes-Elancourt,
78190 Trappes
FRANCE

Les frais de participation pourront être remboursés à la demande des participants, dans la limite d'une seule participation par personne sur toute la durée du Jeu et sous réserve de vérification par la Société organisatrice de la participation effective au jeu.

Au titre de ces frais de participation, sont notamment remboursés les frais d'affranchissement au tarif lent en vigueur et les frais de connexion Internet sur justificatif(s) du temps de participation au Jeu, au plein Tarif d'une communication nationale RTC France Télécom sur présentation d'un justificatif (copie de la facture et heure de connexion). Les participants qui ne paient pas de frais liés au volume de leur communication (abonnement forfaitaire illimité ou gratuit) ne pourront obtenir de remboursement dans la mesure où la participation au jeu ne leur occasionne aucun frais.

Ces remboursements seront effectués sur simple demande écrite accompagnée d'un RIB ou d'un RIP faite, au plus tard dans les 30 jours de la fin du jeu, à l'adresse suivante :

Dominos Pizza France,
19 avenue Roger Hennequin,
ZA Trappes-Elancourt,
78190 Trappes
FRANCE

Le timbre de la demande, sera remboursé au tarif lent en vigueur sur simple demande écrite à l'adresse susvisée.

Article 10 : Litiges

Le présent Jeu est soumis à la loi française.

Toute difficulté, née ou à naître, liée à l'interprétation ou à l'exécution du présent jeu ou de son règlement sera soumise à Maître Denis, huissier de justice à Paris.

Arbitre unique statuant en amiable compositeur. Sa sentence sera réputée sans appel.

A peine d'irrecevabilité, toute réclamation devra être adressée dans les 30 jours de la fin du jeu à :

Dominos Pizza France,
19 avenue Roger Hennequin,
ZA Trappes-Elancourt,
78190 Trappes
FRANCE

La date de la poste faisant foi.

Article 11 : Loi informatique et liberté

Les informations que vous transmettez à Domino's Pizza sont indispensables pour la participation au jeu. Des données vous concernant, recueillies à cette occasion sont utilisées par Domino's Pizza pour les besoins de la présente opération et pourront être exploitées également à des fins commerciales tant par Domino's Pizza que par ses partenaires dont la liste peut être obtenue auprès de Domino's Pizza. Vous acceptez en conséquence qu'à cette fin des informations vous concernant soient communiquées aux sociétés précitées, que des propositions commerciales vous soient adressées par d'autres sociétés partenaires de Domino's Pizza. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit d'écrire à Dminos Pizza France – opération Domino's Poker Tour - 19 avenue Roger Hennequin, ZA Trappes-Elancourt, 78190 Trappes - FRANCE. De plus, ces informations pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification ainsi que du droit d'opposition dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978, dite " Loi Informatique et Libertés " à l'adresse suivante (remboursement du timbre au Tarif lent en vigueur pour les courriers de moins de 20g sur simple demande écrite accompagnée d'un RIB ou d'un RIP) :

Dominos Pizza France – opération Domino's Poker Tour - 19 avenue Roger Hennequin, ZA Trappes-Elancourt, 78190 Trappes – FRANCE.